

Du 6 Septembre 2017 au 4 Juillet 2018

Dans le cadre de son projet social, le Centre Social de la Communauté de Communes de Lucé s'est fixé comme axes de travail et de progrès : la prise en compte des temps libres des enfants et la conciliation de la vie professionnelle et familiale des parents.

Pour ce faire, le Centre Social de la Communauté de Communes de Lucé organise et gère, tous les mercredis hors vacances scolaires, un accueil de loisirs, implanté dans les locaux de La Becquée – route de St Calais - 72150 Villaines-sous-Lucé (derrière la Mairie).

En cohérence avec le projet éducatif du Centre Social, l'équipe d'encadrement, composée d'une directrice et de trois animatrices, met en œuvre un projet pédagogique et d'animation visant à offrir, en toute sécurité, des activités de loisirs adaptées à l'âge, aux besoins sociaux, culturels, sanitaires, affectifs et éducatifs des enfants.

Depuis la rentrée 2014.

Afin d'adapter son accueil de loisirs aux nouveaux rythmes scolaires et accompagner la réorganisation qui en découle, notamment pour les familles, le Centre Social à décider de continuer la mise en place d'un service de transport

🔖 au départ de toutes les écoles (élémentaires et maternelles) du canton du Grand-Lucé, 🦫 chaque mercredi midi hors vacances scolaires.

En référence aux horaires ci-dessous, les enfants inscrits aux mercredis récréatifs seront donc pris en charge dès leur sortie de classe, ou bien après un temps de « garderie » organisé par les communes, et transportés en bus jusqu'à La Becquée à Villaines sous Lucé où ils seront attendus pour déjeuner.

Les enfants scolarisés à Villaines sous Lucé, quant à eux, descendront dès 12h, à pied jusqu'à La Becquée, accompagnés de deux animatrices.



Horaire Bus	Lieu de prise en charge		
11 H 55	Ecole Montreuil le Henri		
12 H 03	Ecole Courdemanche		
12 H 08	Ecole Saint Pierre du Loroüer		
12 H 13	Ecole Saint Vincent du Loroüer		
12 H 28	Ecole Primaire et Maternelle le Grand Lucé		
12 H 35	La Becquée à Villaines sous Lucé		

Fonctionnement:

- Accueil:
 - à la ½ journée après-midi (avec transport et repas) de 12h à 18h30



-jusqu'à 44 enfants âgés de 3 à 11 ans

🔖 16 places pour les 3-5 ans scolarisés en école maternelle

\$\frac{1}{28}\$ places pour les 6-11 ans scolarisés en école élémentaire



3 formules d'inscription possibles :

à l'année scolaire

au trimestre

à la séance (accueil ponctuel sous réserve de places disponibles)

Sjusqu'au vendredi précédant l'accueil

	QF 1	QF 2	QF 3	QF 4	QF 5	Hors canton
QF (€)	\$i < 5852	Si > 5852	Si > 7307	Si > 8762	Si > 11673	0
Mercredi récréatif	9.05 €	9.78 €	10.52 €	11.26 €	12.00 €	14.94 €

→Lors de l'inscription, remplir un dossier : adhésion familiale et annuelle au centre social, n° d'allocations familiales CAF ou MSA, avis d'imposition ou de non imposition 2016 (pour la période septembre-décembre 2017) puis 2017 (pour la période de janvier à juin 2018), fiche sanitaire de liaison et attestation d'assurance extrascolaire.

<u>Tarifs</u>: selon origine géographique (canton ou hors canton)
selon quotient familial

<u>Règlement</u>:

- -Une facturation sera envoyée en fin de mois, à payer avant le 15 du mois suivant.
- -Possibilité de rédiger plusieurs chèques pour s'acquitter du montant dû.
- -Bons Temps Libres CAF, Tickets Loisirs MSA, Tickets CESU et chèques vacances ANCV acceptés.
- 🗵 Toute absence non signalée et non justifiée (certificat médical, etc.) ne sera pas remboursée.

Informations et inscription :

CENTRE SOCIAL RURAL de la Communauté de Communes de Lucé

2, rue de Belleville

72150 LE GRAND-LUCE

Tel: 02.43.40.92.76 / Portable enfance: 06 25 06 53 33

Fax: 02.43.40.94.79

Mail: <u>centresocial.legrandluce@wanadoo.fr</u>
Site internet: www.centresocial_legrandluce.fr



FICHE D'INSCRIPTION	MEDCDEDIC	DECDEATIES	2017 2019
FIGHE DINSCRIPTION	MEKCKEDIS	RECREATION	ZU I / -ZU I 0

Nom et prénom de l'enfant :	Date de naissance :
Nom et prénom des parents :	
Adresse Mail des parents :	
Ecole fréquentée et classe (année scolaire 2017-2018) :	

Dates	Transport repas et après-midi 12h/17h30	Arrivée vers 12h30 directement à l'ALSH	Remarques
06-sept			
13-sept			
20-sept			
27-sept			
04-oct			
11-oct			
18-oct			
vacances			
08-nov	4	ē.	
15-nov			
22-nov			
29-nov			
6 dec			
13-déc			
20-déc			
vacances			
10-janv			
17-janv	4 10		
24-janv			
31-janv			

Dates	Transport repas et après-midi 12h/17h30	Arrivée vers 12h30 directement à l'ALSH	Remarques
7-fev			
14-févr			
21-févr			
vacances			
14-mars			
21-mars			
28-mars			
04-avr			
11-avr			
18-avr			
vacances			
09-mai			
16-mai			
23-mai			
30-mai			
06-juin			
13-juin			
20-juin		4	
27-juin			
04-juil			